

UNION DES ANARCHO-SYNDICALISTES

Le Comité Fédéral de l'UAS s'est réuni le dimanche 7 juillet.

Quelques décisions ont été prises, dont voici l'essentiel, pour ce qui concerne nos rapports avec l'*Alliance Syndicaliste*:

1-Dans l'immédiat, l'UAS recommande à tous ses militants d'adhérer individuellement à l'*Alliance*, de participer à toutes ses activités.

2-Dès à présent le bulletin de l'UAS "*L'Anarcho-Syndicaliste*" est à la disposition de l'*Alliance*, pour publication de ses informations, textes, communiqués.

La Charte de l'*Alliance Syndicaliste* sera publiée dans l'*Anarcho-Syndicaliste*.

4-L'UAS participera aux dépenses occasionnées par les frais d'impression de cette charte.

5-L'UAS communiquera toutes ses circulaires aux responsables de l'*Alliance*.

6-La position de l'UAS: maintien parallèle à l'*Alliance*, dissolution, maintien provisoire, sera examinée au cours de l'assemblée générale de l'UAS, convoquée pour les 5 et 6 septembre 1970 à CHEF BOUTONNE (Deux-Sèvres).